

Conseil municipal du 15 octobre 2013

Membres présents : C.NORMAND, S.CADEL, C.SAUVAGE, D.COULELET, F.LAVAUD, J-P CHEVRIER, A.MARTINET et A.ALEXANDRE
T.CORVAISIER donne pouvoir à D.COULELET

Secrétaire de séance : A.ALEXANDRE

1) Assurance :

La SMACL nous propose une assurance pour un montant mensuel sans franchise de 2122,52 euros. Actuellement, nous avons un contrat d'assurance avec la CMA pour un montant annuel de 2012 euros avec franchise et moins de garanties.

Vote pour le changement d'assurance au profit de la SMACL :

Pour : 9/11

Vote pour le contrat sans franchise :

Pour : 9/11

2) Approbation rapports annuels 2012 eau potable :

Le rapport nous indique qu'en 2012, il y a eu moins de volumes facturés pour un nombre d'abonnés qui a augmenté d'un peu plus de 1%. Quatre analyseurs ainsi que des doseurs de chlore ont été installés sur le secteur.

La consommation d'eau (par rapport à la facturation au client) à baisse d'environ 3%.

Actuellement le pris de l'eau est de 1,80/1,85 euros du m³.

Il est à noter que 520 m³ par jour sont perdus soit 2,86 m³ par kilomètre et par jour. L'année dernière, deux personnes supplémentaires avaient été embauchées pour détecter les fuites ; ils en avaient trouvées 27.

Vote pour l'approbation rapports annuels 2012 :

Pour : 9/11

3) Mandat au centre de gestion pour le contrat assurance statutaire :

Pour : 9/11

4) Subvention exceptionnelle association des 8 villages :

L'A8V nous demande une subvention de 12000 euros. 7500 euros leur ayant déjà été versés dans le budget 2013, il manque 4572 euros.

Il est à noter que la subvention pour l'A8V sera certainement plus élevée l'année prochaine avec l'application de la réforme des rythmes scolaires.

Vote pour le supplément de subvention pour l'A8V :

Pour : 9/11

Mention : le Conseil municipal demande plus d'éclaircissements concernant la gestion des comptes de l'A8V par rapport aux subventions versées.

5) Décision modificative :

Le Conseil municipal avait prévu la somme de 247 euros sur le budget pour le fond de péricuation (les communes les plus riches donnent aux communes les plus pauvres). Cependant, le fond nous demande 1664 euros cette année. La commune n'ayant pas le choix, elle doit procéder au virement nécessaire de cette somme.

Vote pour le virement de la somme sur le budget de la commune :

Pour : 9/11

6) Rapports des commissions et délégations :

* voiries : suite aux travaux de voiries effectués rue du Monceau et rue des tendonnières, nous avons reçu la réserve parlementaire mais encore les subventions prévues. Par conséquent, le prêt relais est toujours en cours.

* SIS : avec la réforme des rythmes scolaires, il est demandé d'établir un projet. Un sondage a été effectué auprès des parents d'élèves afin de connaître leur préférence concernant le jour d'école supplémentaire ; 77% sont pour le mercredi.

Les nouveaux horaires pour la rentrée 2014 proposés par le conseil d'école sont les suivants :

Mercredi 9h00 à 12h00 - Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h00 à 12h00 et 13h45 à 16h00

Les activités périscolaires se dérouleraient de 16h15 à 17H00.

L'A8V réfléchit à un moyen de prendre en charge les enfants le soir.

7) Questions diverses :

* Pour toucher des dotations globales pour les voiries, il faut tenir à jour le livret « tableau général des voiries dites communales ». Il faut ainsi rallonger deux rues et noter certaines notamment le chemin situé à l'arrière de la nouvelle cantine scolaire qui est noté comme « chemin » et qui n'a pas de nom. Si l'on souhaite toucher des subventions pour le goudronner (du parking de l'école à celui de la cantine) il faut que celui-ci devienne une rue et qu'elle soit nommée.

Le Conseil municipal propose le nom suivant : rue des acacias.

* Lors de l'entretien des cloches de l'église, l'entreprise a constaté que la cloche numéro 2 était en mauvais état et menaçait de tomber. L'entreprise nous a établi un devis s'élevant à 2300 euros. Il faudra aller voir au clocher l'étendue des dégâts.

* Sapins : Le conseil municipal se pose la question de savoir si il faut reconduire l'opération une maison, un sapin. Afin de réaliser des économies, il n'y aura plus que des sapins aux points stratégiques du village : entrées et sorties du village, école, place et lavoir.

* Une demoiselle nous a demandé notre accord pour faire un concert de harpe au mois d'avril 2014.

* L'église sera rallumée le soir jusque 23 heures. Il faudra séparer les candélabres de l'église.

* deux candélabres ont été installés à l'école.

* le fossé du moulin à vent sera à déboucher prochainement

* le contrôle du matériel des pompiers aura lieu au mois de novembre

* Remerciements à l'entretien Soletra qui a remplacé la plaque cassée par un semi-remorque lors de l'accident mortel sur la route de Muizon il y a quelques semaines. Le remplacement a été effectué dans les deux jours

* Il faudra prévoir un peu de matériel pour les déviations en cas d'accidents.

* L'inauguration de la voirie (rue du Monceau et rue des Tendonnières) aura lieu en même temps que les voeux et que l'accueil de nouveaux à savoir le 17 janvier 2014.

* La galette des anciens aura lieu le 12 janvier 2014.

Fin de séance : 00H45.